

### Rappel du règlement financier

Une facture annuelle dématérialisée vous sera adressée fin septembre sur Ecole Directe.  
Le règlement s'effectue par prélèvement automatique en dix mensualités d'octobre à juillet, le 10 de chaque mois.

En cas de changement de coordonnées bancaires ou pour toute question relative au paiement, il faut vous adresser au service comptable : [service.comptable@ecparay.fr](mailto:service.comptable@ecparay.fr)

	Coût annuel	Coût mensuel	Détail
Contribution des familles BTS SP3S	1120€	120€	Pour tous les étudiants de BTS SP3S
½ pension	Prix du repas : Le coût du déjeuner n'est pas inclus dans la contribution des familles. (voir circulaire restauration)		
Pack Office	15€	1,50€	Pour les 1 <sup>ère</sup> année BTS SP3S
Internat 4 nuits	2000€	200€	Pour les étudiants internes 4 nuits Hors repas du midi
Internat 5 nuits	2340€	234€	Pour les étudiants internes 5 nuits Hors repas du midi
Carnet de correspondance	4€	0,40€	Pour tous les étudiants
Projet Voltaire	13€	1,30€	Pour les 1 <sup>ère</sup> année BTS SP3S
Cotisation Bureau des Etudiants facultative	15€	1,50€	Pour tous les étudiants (facultatif) Date butoir pour annulation adhésion : 15/10/22

### **Logements étudiants**

L'ensemble scolaire dispose de 12 logements étudiants en résidence étudiante en chambre individuelle et parties communes (cuisine, buanderie, espace de vie, wifi...)

Le prix mensuel est de 275€. L'étudiant peut bénéficier d'une aide au logement (CAF).

**Le nombre de place étant limité, les logements seront attribués aux premiers demandeurs.**

**Les étudiants qui souhaitent bénéficier d'un logement doivent prendre contact avec l'établissement.**